

OBJET : Affectation de l'excédent Compte Financier Unique 2025 budget principal

L'an deux mille vingt-six, le deux mars, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 12

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : 26 février 2026

Présents : MM. Mmes : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPÊCHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Marie-Aimée GUILMAN.

Absents excusés : MM. Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Antoine MARCHAND.

Secrétaire de séance : M. Patrick BOUDINHON.

Monsieur le Maire expose les résultats issus du compte financier unique pour l'exercice 2025, budget principal :

- un excédent de fonctionnement cumulé de : 199 534,79 €
- un déficit sur investissement cumulé de : - 159 553,27 €
- un solde de restes à réaliser 2025 positif de : 2 999,00 €

Monsieur le Maire propose :

- qu'une somme de **42 980,52 €** soit versée au compte **002** en recettes de la section de fonctionnement au Budget Primitif 2026.
- qu'une somme de **159 553,27 €** soit inscrite au compte **001** en dépenses de la section d'investissement au Budget Primitif 2026.
- qu'un montant de **156 554,27 €** soit inscrit au compte **1068** en recettes de la section d'investissement du Budget Primitif 2026.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, à l'unanimité des votants, donnent leur accord pour que l'affectation du résultat au budget primitif 2026 soit opérée comme suit :

- une somme de **42 981 €** versée au compte **002** en recettes de la section de fonctionnement,
- un montant de **159 554 €** inscrit au compte **001** en dépenses de la section d'investissement,
- un montant de **156 555 €** inscrit au compte **1068** en recettes de la section d'investissement.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 3 mars 2026,

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire, le 3 mars 2026,

Le Maire, Pascal BRUHAT

Le secrétaire de séance, Parick BOUDINHON.